



CAS DE ROUGEOLE : CONDUITE A TENIR CONCERNANT LES PROFESSIONNELS DE SANTE

1. Points-clés concernant la rougeole :

- Infection hautement contagieuse (RO à 15-20, environ 5 à 6 fois plus que SARS-CoV-2)
- Agent infectieux : paramyxovirus
- Maladie à déclaration obligatoire (notification sans délai et dès le stade de la suspicion),
- Période d'incubation : 10-12 jours en moyenne
- Phase d'invasion : 2-4 jours (fièvre, catarrhe oculo-respiratoire, asthénie, signe de Köplik)
- Eruption maculo-papuleuse avec intervalles de peau saine
 - o délai moyen d'apparition de l'éruption après exposition : 14 jours (de 7 à 18 j)
 - o durée : 5-6 jours
 - o s'étendant progressivement du haut vers le bas et les extrémités
- Contagiosité : de -J5 à +J5 du début de l'éruption inclus
- **Transmission aérienne** (persistance 2h dans une salle occupée 10-15 min par le cas) ou par contact direct avec des sécrétions rhino-pharyngées infectées
- Complications (pneumopathies, encéphalites...) plus fréquentes chez < 1 an et > 20 ans, en particulier sujets immunodéprimés, femmes enceintes non immunisées.

2. Définitions et signalement à l'ARS

- <u>Cas clinique</u>: fièvre ≥38,5 °C associée à une éruption maculo-papuleuse avec au moins un des signes suivants: conjonctivite, coryza, toux, signe de Köplik.

Cas confirmé :

 cas confirmé biologiquement (détection d'IgM spécifiques¹ dans la salive ou le sérum et/ou séroconversion ou élévation de 4 fois au moins du titre des IgG¹ et/ou PCR positive et/ou culture positive)

ou

 cas clinique ayant été en contact dans les 7 à 18 jours avant le début de l'éruption avec un cas confirmé.

Le signalement est à faire sans délai à l'ARS dès la suspicion clinique et sans attendre la confirmation biologique.



¹ en l'absence de vaccination dans les 2 mois précédents





3. Prise en charge immédiate d'un cas suspect

Mesures à appliquer dès la suspicion clinique de rougeole en période de contagiosité

Ne pas adresser le patient aux urgences



En cabinet / Consultation

- ✓ Si possible, masque de soins pour le patient / les accompagnants (FFP2 si possible pour les accompagnants ne vivant pas au domicile du cas)
- ✓ Masque FFP2 pour le médecin (précaution air)
- ✓ Circuit spécifique (ne pas faire passer le patient par la salle d'attente)

Aération des pièces pendant 15 min après départ du patient avant de laisser entrer quelqu'un d'autre (<u>sinon pièce contaminée</u> pendant 2h



A l'hôpital

- ✓ Si possible, masque de soins pour le patient / les accompagnants (FFP2 si possible pour les accompagnants ne vivant pas au domicile du cas)
- ✓ Chambre individuelle
- ✓ Masque FFP2 pour les professionnels (précaution air)
- ✓ Circuit spécifique (ne pas faire passer le patient par la salle d'attente, éviter les urgences)

✓ En hospitalisation

- Précautions air: chambre seule et masque de soins pour le patient si sortie de la chambre; masque FFP2 pour toute personne entrant dans la chambre et désinfection des mains après retrait du masque
- Limitation des visites
- Aération des chambres/box 15 min après départ du patient (ou 2h avec VMC si absence de fenêtre)
 Prévenir l'équipe opérationnelle d'hygiène

Si les mesures (précaution air, aération...) n'ont pas pu être mises en place dans la salle d'attente/le cabinet (si cas confirmé) : nécessité d'identifier les sujets contacts (cf. paragraphe 5)



Recommandations pour le patient lors du retour à domicile

- ✓ Dans la mesure du possible, prise en charge du patient à domicile. Si nécessité d'hospitalisation, ne pas envoyer le patient aux urgences ou les prévenir avant.
- ✓ Éviction des collectivités/arrêt de travail jusqu'au 5ème jour après le début de l'éruption inclus
- ✓ Isolement au domicile = limiter au strict nécessaire les visites
- ✓ Si sortie obligatoire (médicales...) : port d'un masque chirurgical
- ✓ Éviction / pas de contact avec des personnes à risque de forme grave (bébé < 12 mois, femmes enceintes non immunisées, personnes immunodéprimées)
- ✓ Autant que possible, prévenir le laboratoire avant de s'y rendre pour que des mesures soient prises et des consignes données.
- ✓ Ne pas aller consulter aux urgences OU appeler avant pour les prévenir (suspicion rougeole)
- ✓ Lavage des mains régulier
- √ Aération régulière de pièces



Liberté Égalité Fraternité



4. Confirmation biologique (voir schéma)

<u>Prélèvement oropharyngé</u> : Crachat, écouvillonnage nasopharyngé, écouvillonnage de gorge : permettent la réalisation <u>de RT-PCR</u>, voire génotype et culture.

Réalisables en ville et à l'hôpital.

A privilégier jusqu'à J10 après le début de l'éruption.

Prélèvement sérique :

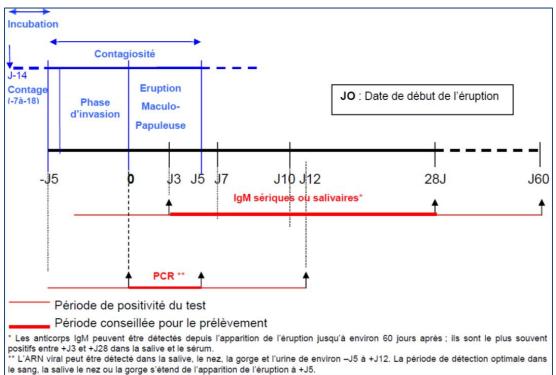
Permet la réalisation d'une sérologie (IgM).

Se positive à partir de J3 après le début de l'éruption. NE PAS REALISER AVANT J3

 <u>Kit Oracol salivaire</u>: kit salivaire distribué par l'ARS et à envoyer directement au CNR, permettant réalisation d'une RT-PCR et la recherche d'IgM salivaires spécifiques (préférentiellement en situations d'« aller-vers » ou d'action « hors les murs »).

Rougeole: Evolution clinico-biologique

(réf INSTRUCTION N°DGS/SP/SP1/2018/205)



5. Prise en charge des sujets-contacts : Personne non immunisée = non vaccinée et sans antécédent de rougeole ayant séjourné dans une même pièce qu'un cas confirmé

Sujet contact : parmi les gens ayant cotoyé le malade pendant sa période de contagiosité

- Entourage familial (vivant sous le même toit)
- Enfants et adultes de la même section de crèche ou halte-garderie ou exposés au domicile de garde (assistante maternelle)
- Personnes ayant fréquenté de manière concomitante les même locaux qu'un malade avec contact à face à face ou un séjour de 15 minutes
- Toute personne ayant séjourné dans une pièce fréquentée par le malade jusqu'à 2 heures après le départ de ce dernier.



Liberté Égalité Fraternité



- Vaccination dans les 72 heures suivant le 1^{er} contage (sauf contre-indication aux vaccins vivants):
 - Nourrissons âgés de 6 à 11 mois : une dose de vaccin trivalent (cadre de prescription compassionnelle (CPC) entre 6 et 8 mois révolus; reprise du calendrier vaccinal normal à 12 mois, soit 3 doses en tout)
 - Personnes âgées de plus d'un an et nées depuis 1980 : mise à jour conformément au calendrier vaccinal pour atteindre deux doses de vaccin trivalent. Attention, si la première dose de vaccin a été administrée avant l'âge de 12 mois, une troisième dose est recommandée pour ces personnes.
 - Personnes nées avant 1980 sans ATCD de rougeole et non vaccinées 2 doses : proposer une dose de vaccin
 - Professionnels de santé ou personnels chargés de la petite enfance, sans antécédent de rougeole et/ou n'ayant pas reçu deux doses de vaccin trivalent, quelle que soit leur date de naissance : mise à jour conformément au calendrier vaccinal pour atteindre 2 doses de vaccins

L'administration d'une dose de vaccin, telle que préconisée ci-dessus, réalisée dans les 72 heures qui suivent le 1^{er} contact avec un cas peut éviter la survenue de la maladie. Elle reste préconisée même si ce délai est dépassé (sauf pour les nourrissons de moins de 12 mois).

En cas de doute sur le statut immunitaire : inutilité de la sérologie (absence de corrélation entre le dosage d'IgG et l'immunisation d'un sujet), faire une vaccination car il n'y a pas de risque de vacciner même si déjà immunisé.

- <u>Ou injection d'immunoglobulines polyvalentes dans les 6 jours suivant le 1^{er} contage (évaluation spécialisée en milieu hospitalier) :</u>
 - Femmes enceintes réceptives (non vaccinées 2 doses ou sans antécédent de rougeole)
 - Personnes immunodéprimées
 - Nourrissons âgés de moins de 6 mois dont la mère présente une rougeole ou non immunisée lors de la grossesse
 - Nourrissons âgés de 6 à 11 mois qui n'ont pas été vaccinés en post exposition dans les 72h suivant le contage

Documents utiles

Informations sur l'alerte en cours dans la région : <u>Cas de rougeole dans la région : point de situation et recommandations | Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes (sante.fr)</u>

Fiche de déclaration : <u>cerfa 12554.do (service-public.fr)</u>
Calendrier vaccinal 2023/Rougeole : Vaccination Rougeole

Page Santé Publique France : Rougeole - Santé publique France (santepubliquefrance.fr)